

## MARCHE PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)

### MAINTENANCE DES SYSTEMES DE PROTECTION INCENDIE ET EXTINCTEURS

#### Dépositaire de l'offre

---

Etablissement : LYCEE DES METIERS L'ESTAQUE  
310, Rue Rabelais  
13016 MARSEILLE  
Pouvoir adjudicateur : Mme Rania MOUSSAOUI, Provisseure  
Contact : M. Cédric CHARPEAUD  
Téléphone : 04.95.06.90.70

#### Objet du marché

---

Le marché se compose d'un lot unique. Le prestataire assurera la maintenance préventive et curative des systèmes de sécurité incendie du lycée l'Estaque conformément à la réglementation applicable en ERP type R de 3<sup>ème</sup> catégorie avec activité de type N.

#### Description des prestations

---

##### Maintenance préventive :

Le prestataire assurera deux visites annuelles afin de vérifier et d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble du système de sécurité incendie du lycée comprenant :

- 1 CMSI Marque DEF, type Antares 3
- 30 déclencheurs manuels
- 23 diffuseurs sonores
- 13 portes coupe feu
- 4 trappes de désenfumage
- une cinquantaine d'extincteurs.

Les frais de déplacement et de main d'œuvre ainsi que le petit matériel d'une valeur inférieure à 100 € HT seront compris dans le prix forfaitaire du contrat.

Chaque visite préventive fera l'objet de la remise au lycée d'un rapport et devra donner lieu à la signature du registre de sécurité de l'établissement.

Les visites préventives devront être programmées au moins 15 jours à l'avance en lien avec le service intendance du lycée.

Tout dysfonctionnement repéré durant ces visites préventives, à l'exclusion du renouvellement du petit matériel d'une valeur inférieure à 100 € HT à la charge du prestataire, devra faire l'objet d'une proposition de remise en état et d'un devis.

##### Maintenance curative :

En cas de panne ou dysfonctionnement et sur simple appel du lycée, le prestataire effectuera la maintenance curative des installations afin de les remettre en état de marche.

Les frais de déplacement et de main d'œuvre ainsi que le petit matériel d'une valeur inférieure à 100 € HT seront compris dans le prix forfaitaire du contrat.

Chaque visite curative fera l'objet de la remise au lycée d'un rapport.

Dans le cas où la panne ne pourrait pas être réglée aussitôt et/ou si elle nécessitait le remplacement d'équipement d'une valeur supérieure à 100,00 € HT, un devis sera systématiquement transmis au lycée.

Dans sa proposition, le candidat présentera de manière claire les délais d'intervention et de remise en état de marche des installations qu'il s'engage à respecter.

#### Formation des personnels :

Le prestataire assurera une formation annuelle des personnels désignés par le lycée au fonctionnement de la centrale incendie.

Cette formation, comprise dans le prix forfaitaire des prestations, donnera obligatoirement lieu à la remise au lycée d'une attestation de formation.

Le nombre de personnes formées pourra aller jusqu'à 5 par session annuelle.

### **Visite préalable**

---

Une visite préalable est obligatoire.

Le candidat pourra prendre rendez-vous par mail à l'adresse [ges.lyc.estaque@ac-aix-marseille.fr](mailto:ges.lyc.estaque@ac-aix-marseille.fr).

La liste des matériels est donnée à titre indicatif. Le prestataire ayant effectué une visite préalable ne pourra en aucun cas refuser de prendre en charge les équipements au motif qu'ils ne figuraient pas dans cette liste indicative.

### **Durée du contrat**

---

Le contrat prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour une durée non renouvelable de 3 ans et s'achèvera donc le 30 juin 2024.

Toute proposition de contrat prévoyant une tacite reconduction de celui-ci sera rejetée.

### **Demande de renseignements**

---

Les demandes de renseignements et de prises de rendez-vous pour la visite préalable peuvent être adressées :

- A Monsieur Cédric CHARPEAUD  
Téléphone : 04.95.06.90.70  
Courriel : [ges.lyc.estaque@ac-aix-marseille.fr](mailto:ges.lyc.estaque@ac-aix-marseille.fr)

### **Liste des pièces constituant le dossier de consultation**

---

Le présent avis constitue le dossier de consultation.

### **Critères d'attribution du marché**

---

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Prix : 35%
- Qualité des prestations proposées : 35%
- Capacités techniques du candidat : 30 %

Tous les candidats seront informés individuellement de la décision prise par la commission d'attribution. Le contrat du candidat retenu sera soumis au vote du Conseil d'administration

du lycée. La signature de celui-ci ne pourra en aucun cas intervenir avant qu'un vote favorable et que le contrôle de légalité exercé par le Rectorat aient eu lieu.

## **Paiement**

---

La facture sera adressée au lycée par voie dématérialisée sur la plateforme Chorus Pro. Le paiement se fera, une fois le service fait, par mandat administratif dans un délai de 30 jours suivants la réception de la facture.

Le service fait est attesté par la remise au lycée d'un bon d'intervention signé par un personnel du service intendance.

Il est souhaitable que le prestataire adresse une facture au lycée après chaque visite préventive et chaque intervention curative ayant fait l'objet d'un devis accepté par le lycée.

## **Dépôt de candidature**

---

Le dépôt des candidatures doit **IMPERATIVEMENT** intervenir **AVANT LE 29 JANVIER 2021 à 12H00**. Toute candidature reçue au-delà de cette échéance sera rejetée.

Le dossier de candidature comprendra :

- Le présent avis valant cahier des charges signé par le candidat. La signature du candidat vaut acceptation des conditions du marché.
- Une proposition de contrat conforme aux présentes conditions
- Tout autre document jugé utile par le candidat.

Les soumissionnaires peuvent déposer leur candidature sur le profil acheteur du lycée des métiers l'Estaque à l'adresse [www.aji-france.com](http://www.aji-france.com)

Signature du soumissionnaire :